



Le compostage et le paillage

Composter les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas...), les coupes et tontes du jardin... est un excellent moyen de réduire ses déchets, tout en réalisant un engrais naturel pour les jardins et jardinières. Brest métropole propose des composteurs, conseils et accompagnement.

Comment composter ?

En habitat individuel avec jardin

Le compostage individuel permet de recycler chez soi les déchets de la cuisine (épluchures, restes de repas...) et du jardin (coupes et tontes) et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Brest métropole propose à prix réduits des composteurs adaptés à vos besoins :

- > 300 L composteur en bois pour les jardins inférieurs à 500m² : 18€
- > 345 L composteur en PVC pour les jardins inférieurs à 500 m² : 15€
- > 620 L composteur en PVC pour les jardins supérieurs à 600 m² : 25€

Renseignements et réservations : 02 98 33 50 50

Le réseau des composteurs-pailliers de Brest métropole, composé d'habitants composteurs bénévoles, aide à mettre en route un composteur et délivre conseils et astuces :



En savoir plus : guidecomposteurpaillier.infini.fr ➔

En habitat collectif

Vivre en immeuble collectif privé ou social n'est pas un obstacle à la pratique du compostage. Il existe déjà de nombreuses aires de compostage collectif ouvertes à tous.

S'il n'existe pas de composteur collectif à proximité de votre appartement, il est possible d'en créer un en partenariat avec l'association Vert le jardin, Brest métropole installe gratuitement des composteurs collectifs, soit au pied de l'immeuble soit dans le jardin partagé le plus proche.

Renseignements : 02 98 33 50 50

Publications

Mon mémo compostage

Mars 2016

∨ TÉLÉCHARGER
(729KO)

► [TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Guide pratique Mon jardin malin

Octobre 2016

∨ TÉLÉCHARGER
(3,57MO)

► [TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Comprendre et pratiquer le compostage

Savoir utiliser son compost

Le compost mûr ressemble à du terreau de feuilles, il est noir avec une légère odeur de sous-bois et ne contient pratiquement plus de vers de compost.

- > L'utilisation de celui-ci se fait à l'automne ou au printemps.
- > Lors des plantations, mélangez le compost mûr à la terre de surface sur 15 cm de profondeur environ
- > Pour l'entretien du potager, des petits fruits... et des fleurs annuelles, épandez du compost entre les rangs ou au pied des plantes et recouvrez-le d'une couche de paillis pour plus d'efficacité.

Un conseil pour démarrer

Le réseau des guides composteurs-pailleurs vous aide à mettre en route votre compostage, vous conseille sur l'utilisation de votre compost et vous dévoile les astuces pour transformer vos déchets verts en ressources pour votre jardin.



En savoir plus : guidecomposteurpailleur.infini.fr ➔

Comment gérer mes déchets verts ?

Transformez-les en paillage !

Le paillage consiste à recouvrir la terre avec des débris végétaux. Très facile, cette pratique permet de recycler vos déchets verts et présente de nombreux avantages :

- > les déplacements à la déchèterie sont largement réduits car presque tous les déchets verts sont utilisables en paillis ;
- > le sol est plus riche (création d'humus, micro-organismes plus actifs...) ;
- > des économies d'eau sont réalisées car le paillis limite l'évaporation,
- > et surtout l'entretien du jardin demande moins d'effort (moins d'herbes indésirables, sarclage facile car le sol est plus meuble)

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 **EFFACER**

 **ENVOYER**

Dernière mise à jour le : **20 septembre 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30